

Soigner le travail et son organisation

Compte-rendu du Comité national de suivi des conditions de vie au travail

du 9 juillet 2015

Le 9 juillet 2015, la Direction générale a invité les organisations syndicales pour un Comité national de suivi des conditions de vie au travail (CVT), dont l'ordre du jour portait sur la médiation sociale, la présentation du diagnostic de l'étude ergonomique sur l'utilisation du double écran et le tableau de bord de veille sociale de 2014.

La CFDT Finances publiques, défenseur des conditions de vie au travail a préféré assister à ce comité et obtenir des réponses à ses questions contrairement à Solidaires Finances publiques, CGT Finances publiques et FO DGFIP qui avaient annoncé leur absence.

La CFDT Finances publiques a regretté dès ses propos liminaires que la durée consacrée à ce rendez-vous soit réduite à ½ journée.

La CFDT Finances publiques a insisté sur l'insuffisance des documents préparatoires, incomplets ne permettant pas une analyse utile dans un contexte dégradé et un environnement anxiogène pour tous les agents de la DGFIP.

La médiation sociale à la DGFIP : améliorer l'organisation du travail

La CFDT Finances publiques veut la restitution des missions qui ont déjà eu lieu (centres d'encaissement, SIE Lille Lesquin, DIRCOFI Centre, MCI... encore une fois, la DG s'y engage comme à faire un bilan !

Bien que favorable à cette mise en œuvre, la CFDT Finances publiques souhaite que la cellule de médiation respecte les principes d'expertise, d'éthique et de transversalité.

C'est pourquoi, nous réclamons que la recherche de compétences soit déconnectée de la notion de grade, que tous les acteurs sociaux soient associés, que l'équipe soit complétée par des ergonomes, des psychologues du travail... et que la formation soit certifiée.

La Direction générale (DG) ne respecte pas à notre sens la notion d'indépendance en plaçant la mission au sein des RH.

La DG considère qu'en nommant « un cadre de haut niveau », les conditions de la réussite de la médiation sont au rendez-vous. La mission sera de soutenir les agents au sens politique du terme, d'expliquer positivement la situation du point de vue du pilotage, de la technicité et de l'animation du service avec un objectif : trouver un protocole d'accord dans l'organisation du travail.

La CFDT Finances publiques partage le fait que la médiation fasse l'objet d'une restitution orale pour garantir la confidentialité et considère que l'accompagnement psychologique des participants est nécessaire car elle peut être déstabilisante même si elle apporte une aide à la collectivité.

La CFDT Finances publiques demeure inquiète au regard de la mise en œuvre des recommandations du médiateur même si le comité national de suivi des CVT est tenu informé.

L'utilisation du double écran : une étude ergonomique confortant l'analyse de la CFDT Finances publiques

La présentation des ergonomes du ministère n'est qu'un point d'étape mais elle tend à confirmer ce que La CFDT Finances publiques avait dénoncé lors du comité national de suivi du mois de février 2015 : les conditions matérielles en cas d'usage d'un double écran ne sont pas homogènes.

A ce stade, pas de préconisation mais des constats quant à la modification de l'organisation du travail avec la dématérialisation. Selon les ergonomes, la DG devra accompagner ces évolutions en sensibilisant et en informant les équipes sur les impacts, en tenant compte des remarques des utilisateurs pour améliorer les applicatifs.

Les évolutions technologiques doivent être pensées comme une extension du processus de travail.

La CFDT Finances publiques partage les constats présentés et souhaite que l'étude finalisée fasse ressortir les impacts sur la santé et que les préconisations soient aussi tournées vers la prévention.

Tableau de Bord de Veille Sociale : passer des constatations aux actes.

Le tableau de bord de veille sociale (TBVS) est un outil précieux, instantané de la situation des services, il doit être au cœur des débats. C'est pourquoi, nous réclamons à nouveau sa diffusion complète tant au plan départemental que national.

En l'absence de ces éléments, l'image communiquée dans un document de synthèse ne donnant qu'un constat incomplet et orienté, reprise des années antérieures, toujours sans proposition, est erronée.

Il est temps de passer aux actes et de reprendre le dialogue social autour du TBVS. La DG s'engage enfin à communiquer l'ensemble des documents.

En attendant leur transmission, la CFDT Finances publiques refuse d'aborder ce point.

Quel soutien pour l'encadrement ?

La CFDT Finances publiques a demandé la mise en œuvre des recommandations de l'IRES de 2013 quant au soutien à apporter à l'encadrement et prévoyant le développement d'un environnement capacitant de travail,

La CFDT a rappelé que l'organisation du travail actuelle ne répond pas à ces préconisations qui prévoient pour les cadres un espace d'autonomie, de la reconnaissance et des encouragements, ainsi qu'un pilotage par la performance globale. Le dialogue reste trop ascendant, les marges de négociation locales sont trop faibles. L'organisation de séminaires constitue une réponse trop partielle.

La direction en réponse a indiqué que la considération était au rendez-vous... et que la situation demeurerait une préoccupation.

Quid de la mission qualité de vie au travail ?

16% des directions n'auraient toujours pas mis en place cette mission. Pour la DG, il s'agit d'un délai normal de montée en charge !

Rien sur les suicides, tentatives de suicide et burn-out ?

La CFDT Finances publiques a interrogé la DG quant à l'absence de groupe de travail sur ces questions qui affectent trop souvent les personnels de la DGFIP. Toujours la même réponse : « on réfléchit » !

Amiante et Tripode

La CFDT Finances publiques a de nouveau interpellé la Direction générale sur la question des archives des services du Tripode, suite au refus des Archives départementales de les recueillir.

La CFDT Finances publiques demande une identification des lieux de stockage, la mesure des fibres d'amiante dans les locaux d'archives, leur décontamination ainsi que celle des archives elles-mêmes, la destruction des documents scannés et une surveillance médicale des agents ayant réalisé celui-ci.

La direction générale examinera cette question dont elle vient de prendre connaissance. A suivre...

Un absent notoire : les espaces de dialogue

La CFDT Finances publiques remarque que les espaces de dialogue sont absents de l'ordre du jour.

Où sont les engagements de la DG de redynamiser cet outil fait pour parler de son travail sur la base de difficultés organisationnelles ? La DG affirme vouloir les voir vivre et les valoriser.

Risques psychosociaux : quel accord à la DGFIP ?

La CFDT Finances publiques demande un engagement fort à la DG sur les conditions de vie au travail et l'invite à décliner l'accord cadre sur la prévention des risques psychosociaux à la DGFIP, en l'absence de conclusion avec le secrétariat général du ministère.

Service civique : un défi à relever pour la DGFIP

La DGFIP expérimentera prochainement le dispositif suite à l'engagement présidentiel : trois directions : les DRFiP du Nord et d'Ille et Vilaine, la DDFiP de Seine Saint Denis, avec l'appui de l'ENFiP, autour de trois thèmes : le pré-accueil, l'accompagnement des personnes en difficultés face à notre mission et expliquer les finances publiques et l'impôt dans les établissements scolaires.

Paris, le 20 juillet 2015